

ÉVOLUTION DES ESPACES ARTIFICIALISÉS DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ET LE SUD DES LANDES ENTRE 2009 ET 2013

PRÉAMBULE

La volonté impulsée par l'État d'agir contre l'étalement urbain et de préserver les espaces agricoles et naturels se traduit depuis 2009 par une succession de lois (Boutin, Grenelle 1 et 2, Alur, ...). Elles obligent désormais les collectivités, au travers de leurs différents documents d'urbanisme (SCoT, PLUi, etc.), à rendre compte de la consommation d'espaces et à déterminer pour le futur des objectifs plus économes.

Afin de disposer d'indicateurs de consommation d'espaces fiables, le CEREMA Nord Picardie a mené une étude, en 2013 et 2014, pour le compte du Service de l'Observation et des Statistiques du Ministère en charge de l'Écologie (SOeS) pour évaluer les politiques publiques mises en œuvre sur le territoire national. Ces indicateurs ont été calculés à partir des données des fichiers fonciers de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour différentes unités administratives (communes, etc.).

S'appuyant sur la méthodologie développée par le CEREMA Nord Picardie, la Note de l'Observatoire #23 propose une analyse de l'évolution des surfaces artificialisées cadastrées à l'échelle du périmètre d'observation de l'AUDAP. Cette évolution, calculée pour la période 2009 - 2013 à partir de la base MAJIC III*, permet de disposer d'un pas temporel de quatre années plus intéressant pour identifier le phénomène d'artificialisation sur les territoires. Grâce à cette méthode, l'AUDAP pourra mettre à jour cet indicateur à chaque nouveau millésime de la base MAJIC III (tous les deux ans) et fournir régulièrement une information de qualité aux collectivités territoriales. ■



Exemple d'habitat collectif développé en lisière de forêt
Source : AUDAP - 2014

* Mise à Jour des Informations Cadastreales. MAJIC III est une base de données fiscales servant au calcul de l'impôt foncier (TH, TFB, TFNB).

UNE DYNAMIQUE D'ARTIFICIALISATION QUI PÈSE SUR LES ESPACES URBAINS ET PÉRIURBAINS

Le CEREMA Nord-Picardie a mesuré une évolution de 58 228 ha des surfaces artificialisées en France entre 2009 et 2011*. Dans les Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes, entre 2009 et 2013, ce sont environ 2 105 hectares qui ont été artificialisés, soit l'équivalent de la surface de la commune de Bayonne. Le taux de croissance annuel moyen des surfaces artificialisées cadastrées est de 1,17 %. A l'échelle des EPCI, les surfaces artificialisées ont augmenté, selon leur localisation géographique, de 7 à 243 hectares sur la période.

Une méthode nationale permettant aux territoires de disposer d'un indicateur fiable

A partir de la base de données MAJIC III, l'AUDAP a utilisé une méthode développée par le CEREMA Nord Picardie pour calculer l'évolution des surfaces artificialisées cadastrées sur le département des Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes.

Pour l'État l'artificialisation des sols correspond à une consommation d'espaces naturels et ruraux : les carrières, les jardins, les terrains à bâtir, les terrains d'agrément, les chemins de fer et les sols.

Pour calculer l'indicateur d'évolution des surfaces artificialisées, il a été nécessaire d'identifier à partir de MAJIC III les différentes natures d'occupation du sol (subdivisions fiscales) qui caractérisent pour l'État l'artificialisation. L'évolution des surfaces artificialisées cadastrées est ensuite déterminée par comparaison des données MAJIC III 2013 à celles de 2009.

En raison d'erreurs possibles dans la saisie des informations, deux tests mis au point par le CEREMA permettent de caractériser la qualité de l'évolution des surfaces artificialisées cadastrées à la commune. Le premier test repose sur l'évolution des surfaces cadastrées. Le second test est un indice de fiabilité qui traduit l'importance des surfaces non typées. Résultat : pour les Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes, seules 10 communes* sont sujettes à caution. ■

* Claracq, Escos, Iholdy, Garris, Gelos, Limendous, Mespède, Ondres, Orègue, Ribarrouy

Des phénomènes d'artificialisation différenciés

L'évolution de l'artificialisation à la commune entre 2009 et 2013 illustre des dynamiques particulièrement différenciées :

- Le littoral basque jusqu'à sa troisième couronne connaît une très forte artificialisation. Elle traduit l'attractivité de ce territoire et la construction qui en découle,
- Le bassin de vie palois connaît une artificialisation fragmentée puisque toutes les communes ne sont pas concernées de manière homogène comme cela est le cas sur le littoral basque,
- L'ouverture de l'A65 a pour conséquence une très forte artificialisation pour les communes concernées par son tracé,
- Les petites villes du Pays basque et du Béarn connaissent une dynamique d'artificialisation non négligeable,
- Les communes du Pays basque intérieur ainsi que celles des marges du Béarn, au regard de leur faible attractivité, ont une évolution de leur surface artificialisée particulièrement contenue.

Un espace littoral homogène dans son artificialisation

Dans l'Agglomération Côte Basque-Adour, les surfaces artificialisées entre 2009 et 2013 représentent 79 hectares. Avec 60 % de sa superficie totale artificialisée (4 353 ha) en 2009, le taux de croissance annuel moyen apparaît faible, inférieur à 0,5 %.

L'Agglomération Sud Pays basque connaît quant à elle une dynamique de consommation d'espaces plus importante avec 136 hectares artificialisés. Il en est de même pour les EPCI rétro-littoraux avec des dynamiques particulièrement marquées. Ces dynamiques illustrent le boom de la construction qu'a connu le littoral basque sur la période de 2009 à 2013, alors même que le territoire national connaissait une crise importante.

Un bassin de vie palois à l'artificialisation fragmentée

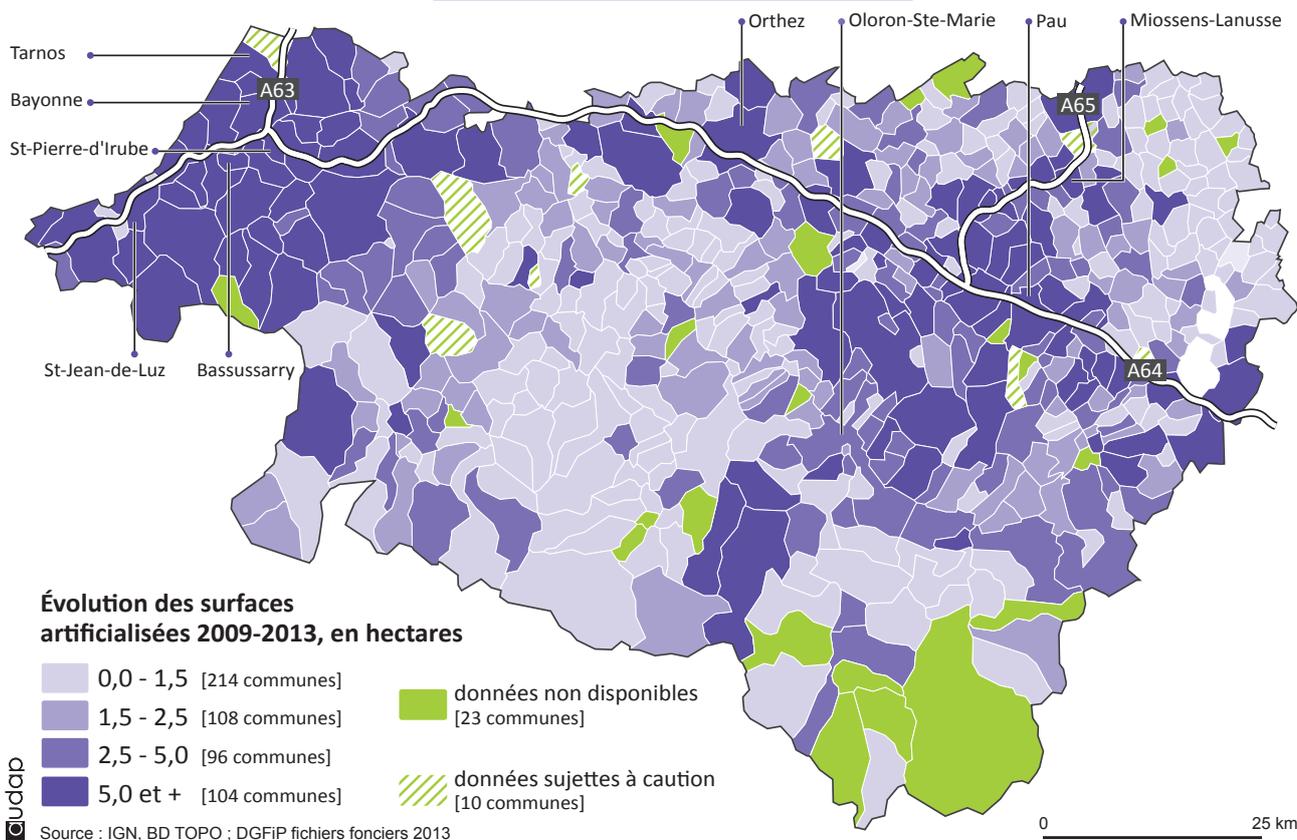
L'Agglomération Pau Pyrénées a artificialisé 175 hectares sur la période 2009 à 2013. Au regard de sa surface artificialisée en 2009 (5 217 ha), le taux de croissance annuel moyen est relativement faible, de l'ordre de 0,8 %.

Les EPCI concernés par le tracé de l'A65 (Canton de Garlin, Luys en Béarn et Miey de Béarn) ont connu une évolution des surfaces artificialisées particulièrement forte (entre 92 et 243 hectares). Comme cette dernière est en 2009 relativement faible, le taux de croissance sur la période est particulièrement élevé.

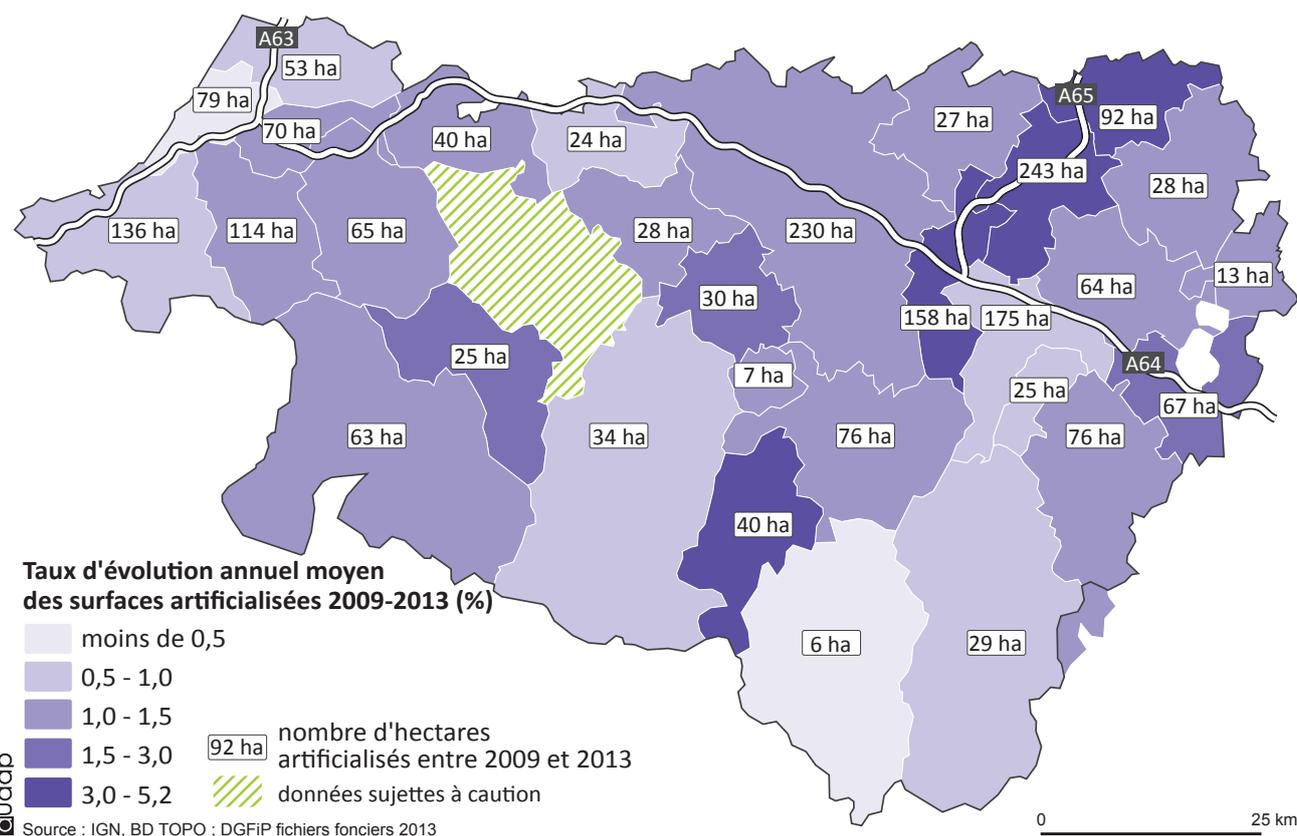
Les surfaces artificialisées sur la Communauté de Communes de Lacq-Orthez sont très importantes entre 2009 et 2013 avec 230 hectares. ■

* Source : Indicateurs de consommation d'espaces - Phase 2 : calcul d'indicateurs nationaux, CEREMA - Direction Territoriale Nord - Picardie, Mars 2014 - <http://goo.gl/SKeiZi>

Évolution des surfaces artificialisées par commune dans les Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes entre 2009-2013 (ha)



Taux d'évolution annuel moyen des surfaces artificialisées par EPCI dans les Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes 2009-2013 (%/an)



VERS LA MISE À DISPOSITION DES INDICATEURS DE CONSOMMATION D'ESPACES SUR LE SITE WEB DE L'OBS'64

Dans l'étude réalisée par le CEREMA Nord Picardie en 2013 et 2014, différents indicateurs ont été créés (étalement urbain, densité de logements, etc.). L'AUDAP réalise actuellement leur mise à jour et les mettra à la disposition de ses partenaires au deuxième semestre 2015 dans le cadre de l'Observatoire partenarial. Ils pourront ainsi disposer d'un outil pratique de connaissance de la consommation d'espaces sur les territoires des Pyrénées-Atlantiques et du sud des Landes.

5 indicateurs pour qualifier l'artificialisation des sols

L'AUDAP a actualisé, dans le cadre de cette note de l'Observatoire, l'indicateur d'évolution des surfaces artificialisées cadastrées sur le département des Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes pour la période de 2009 à 2013. Quatre autres indicateurs particulièrement intéressants vont être analysés dans les prochains mois :

- l'étalement urbain, qui mesure le rapport entre le taux d'accroissement des surfaces urbanisées et le taux de croissance de la population,
- la densité de logements, qui permet d'illustrer le nombre de logements par hectare à la parcelle à usage d'habitat,
- la densité de surface de plancher, qui correspond à la notion de coefficient d'occupation des sols (COS),
- la part de la construction hors tâche artificialisée.

L'ensemble des indicateurs de consommation d'espaces calculés par l'Agence d'urbanisme sera mis à disposition de ses partenaires dans le cadre de l'Observatoire partenarial.

Ils permettront aux territoires de disposer de données fiables sur leur consommation d'espaces qui seront mises à jour à chaque nouveau millésime de la base MAJIC III. Reconnue comme standard national, la méthode d'analyse développée par le CEREMA Nord Picardie est à considérer comme un élément de comparaison et de complément aux résultats que peuvent fournir les exploitations statistiques des Modes d'Occupation des Sols (MOS). ■

“ La méthode d'analyse développée par le CEREMA Nord Picardie est à considérer comme un élément de comparaison et de complément aux résultats que peuvent fournir les exploitations statistiques des Modes d'Occupation des Sols.



Petite caserne
2 allée des platanes - BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 50 10

4 rue Henri IV - Porte J
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30

Fax. 05 59 46 50 30
contact@audap.org

www.audap.org



Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées

A RETENIR

2 105 ha

l'artificialisation du département en 4 ans, soit l'équivalent de la superficie de la commune de Bayonne

175 ha

l'artificialisation de la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées

1,17 %

le taux de croissance annuel moyen des surfaces artificialisées sur les Pyrénées Atlantiques et le Sud des Landes

CONTACT

François Bedouet - f.bedouet@audap.org
Marlon Deguilhem